

mercredi, 15. Février 2017



SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
<i>Développement touristique : L'Algérie, un avenir prometteur</i>	<i>2</i>
<i>Rencontre d'affaires algéro-saoudien : Un partenariat stratégique</i>	<i>2</i>
<i>Algérie - France : Renforcer les partenariats multisectoriels</i>	<i>3</i>
<i>M. Baba ammi présente à Dubaï : La stratégie algérienne pour diversifier son économie</i>	<i>4</i>
<i>Algérie - Espagne : Signature de deux conventions financières</i>	<i>5</i>
Commerce	6
<i>Assurance automobile : Vers la mise en place d'un mécanisme de remboursement rapide..</i>	<i>6</i>
Transactions & Contrats	6
<i>ANEP - TASSILI : Signature d'un protocole d'accord de partenariat et de coopération</i>	<i>6</i>
Régions.....	7
<i>Une station de déminéralisation mis en service à Tindouf</i>	<i>7</i>
<i>Agroalimentaire : Plus de 350 entreprises algériennes exposent à Oran</i>	<i>7</i>
<i>Skikda: Des permis de construire à 31 investisseurs</i>	<i>9</i>



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Développement touristique : L'Algérie, un avenir prometteur

Source : El Moudjahid

« Plus de 550 projets touristiques (hôtels, complexes et villages touristiques) sont en cours de réalisation et 1.600 projets ont été agréés. » C'est ce qu'a indiqué hier M. Abdelouahab Nouri, ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat. S'exprimant à l'occasion du lancement du programme de renforcement des capacités statistiques de l'OMT en présence du secrétaire général de cette instance, M. Taleb Rifai, il a tenu à souligner que « ce programme va nous permettre, à court terme, d'atteindre une capacité d'accueil touristique de 1.000 lits », affirmant que « le développement touristique passe inéluctablement par la mobilisation et la contribution de l'investissement privé.»

Mettant à profit cette occasion, le ministre a sollicité à cet effet l'OMT pour accompagner l'Algérie dans son programme de formation et de développement. Il dira dans ce sens que « cet ambitieux programme aboutira, sans aucun doute, lors de sa dernière année, en 2019, à la tenue d'un séminaire régional de haut niveau, qui sera le couronnement de ce processus. Cette rencontre régionale, sera une réelle opportunité, pour exposer et évaluer les résultats de ce programme ». Cet événement, a-t-il ajouté « est d'une importance capitale, puisqu'il nous permet de procéder, entre autres, à une évaluation exhaustive des relations entre l'Algérie et l'OMT, dont mon pays est membre effectif depuis 1976, année de son adhésion à cette prestigieuse organisation ». Mettant l'accent sur l'activité touristique au niveau mondial, le ministre a fait savoir que « celle-ci a connu une croissance importante ».

Selon lui, « le fait que chaque année ce secteur enregistre plus de 1.2 milliard de touristes est un signe fort et qu'il constitue la pierre angulaire de développement d'un pays surtout qu'il participe à environ de 10% de la production intérieure brute (PIB) mondial ». « Le tourisme est un véritable vecteur de développement durable, à travers notamment ses effets induits sur les autres secteurs, tels que l'agriculture, l'industrie et les services. C'est à ce titre qu'apparaît le rôle et la place des statistiques dans les systèmes d'information de tous les pays », a-t-il mis en relief. En effet les statistiques permettent de doter les administrations nationales du tourisme et le secteur économique de manière générale, de données démographiques économiques et sociales. La disponibilité et la maîtrise de l'information statistique, « permettent de mieux orienter les politiques de développement et de modernisation du tourisme », sur la base d'une identification précise des objectifs et d'une planification rigoureuse. Depuis la tribune, Nouri à saluer l'Organisation mondiale du tourisme pour avoir choisi l'Algérie comme organisatrice de cet événement : « Je ne voudrais pas laisser passer cette occasion, sans mettre en exergue l'excellence des relations qui existent entre l'Algérie et l'OMT, des relations que je qualifierai de fructueuses et que je m'emploierai, sans relâche, à renforcer et à consolider à l'avenir ». « Comme il me plaît », a ajouté Nouri, « d'exprimer notre totale reconnaissance, pour les efforts louables, qu'il n'a pas cessé de déployer, à l'effet de mettre cette organisation sur l'orbite de la modernité, tout en lui imprégnant l'efficacité nécessaire à l'accompagnement et au soutien de l'essor du tourisme dans le monde ». S'adressant au SG de l'OMT, il lui a indiqué en des termes clairs : « M. le secrétaire général, notre pays est un continent que nous souhaitons être à l'avenir proche une destination touristique par excellence. Les pouvoirs

publics ont affiché une grande volonté pour booster et relancer ce secteur porteur pour l'économie nationale ».

De son côté, le SG de l'OMT, M. Taleb Rifai, a exprimé également son souhait d'accompagner l'Algérie dans son programme développement dudit secteur. Tout en rappelant que l'Algérie, durant les années 1970, était parmi les grandes destinations « et je suis sûr que ce pays du million et demi de martyrs va retourner à la place qu'il mérite. » Il dira dans ce sillage : « Nous avons évoqué lors de la soirée d'avant-hier deux importants points pour développer ce secteur en Algérie à savoir : la mise en place d'un schéma pour la commercialisation et la promotion ; l'élaboration d'un programme efficace pour la formation des professionnels et les cadres du secteur ».

Rencontre d'affaires algéro-saoudien : Un partenariat stratégique

Source : El Moudjahid

La 10e session du conseil d'affaire algéro-saoudien, tenue hier à l'hôtel Sheraton à Alger, a été sanctionnée par une série d'accords portant sur la concrétisation de plusieurs projets dans différents domaines. Il s'agit en effet, de la signature d'un mémorandum d'entente pour le partenariat dans le domaine de gestion des entreprises hospitalières par le biais des solutions informatiques, un mémorandum d'entente pour un partenariat dans le domaine des équipements médicaux. Il s'agit également d'un accord pour la création d'une société mixte en Algérie entre l'entreprise « El Mordjane » et l'entreprise saoudienne « Iris JC Industrial », qui propose des services en maintenance, suivi technique des résidences hôtelières et touristiques de manière générale.

Les deux parties ont convenu également à mettre en place le projet de création en Algérie, d'une société pour l'exportation des fruits et légumes entre l'entreprise « boissons Nafaa » et l'entreprise saoudienne « AGATA ». Selon le vice-président de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI), M. Riadh Ammour, ces accords reflètent la volonté affichée des hommes d'affaires saoudienne à venir investir en Algérie, dans les différents domaines et avec des montants d'investissement importants.

Les Saoudiens possèdent un savoir-faire et une expérience avérée dans les domaines de la pétrochimie et des grandes œuvres, qu'ils veulent partager avec les investisseurs algériens dans le cadre de la règle 51/49. L'objectif est d'augmenter, selon M. Ammour, le volume d'investissement saoudien en Algérie et qui reste en dessous des attentes des deux pays, en quantité et en qualité. En ce qui concerne les échanges entre les deux pays, il fera savoir qu'à la fin de l'année 2016, l'Algérie a exporté pour une valeur de 7,3 millions de dollars seulement et a importé pour 646 millions de dollars. Concernant le climat d'affaires, M. Ammour a indiqué que l'Algérie a enregistré des avancées remarquables, à travers la mise en place d'une série de facilitation à la faveur du nouveau code d'investissement et la loi de finances 2017, ce qui explique l'engouement des opérateurs étrangers qui veulent venir investir en Algérie.

De son côté le président du conseil d'affaires algéro-saoudienne, côté saoudien, Raed El Mazroue, a estimé que les échanges commerciaux entre les deux pays s'est amélioré mais reste en dessous des attentes. Pour lui, les opérateurs saoudiens veulent investir le plus grand montant possible, mais il faut d'abord lever certaines contraintes liées selon lui à la règle 51/49, la délivrance de visas et l'absence d'une ligne maritime qui relie les

deux pays. Il dira également que son pays ambitionne d'investir en Algérie le montant de 10 milliards de dollars durant les dix années à venir, avant de rappeler que les investissements saoudiennes dans notre pays ne dépassent actuellement pas les 2 milliards de dollars. Par ailleurs, l'interlocuteur a soutenu que les échanges commerciaux entre les deux pays restaient faibles, notamment du côté algérien. L'Algérie et l'Arabie saoudite, qui enregistrent une montée en cadence de leurs relations économiques, affichent, à travers ces rencontres bilatérales, entre officiels et opérateurs économiques, une volonté commune de développer les liens de partenariat dans divers domaines, notamment économique. Lors de la 9e session du conseil d'affaires mixte, tenue, à Alger, des hommes d'affaires saoudiens se sont dit disposés à investir en Algérie, sous réserve de lever les contraintes susceptibles de compromettre cette démarche. Lors de cette dernière session, la partie saoudienne avait annoncé quatre projets d'investissements dans les secteurs de la santé, l'immobilier et la mécanique, dont le projet d'un hôpital privé dans le cadre du partenariat algéro-saoudien.

Algérie - France : Renforcer les partenariats multisectoriels

Source : El Moudjahid

Les relations algéro-françaises, notamment la coopération dans le domaine du culte ont été au centre d'un entretien entre le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, et le candidat à la présidentielle française, Emmanuel Macron. «Nous avons discuté des relations algéro-françaises, notamment en ce qui concerne le domaine du culte sur lequel nous avons partagé des réflexions communes sur la meilleure manière d'organiser les questions relatives

à l'Islam en France», a déclaré M. Macron à la presse à l'issue de l'audience.

Il a précisé que les discussions ont porté, également, sur les «voies et moyens de lutter contre la radicalisation et la manière la plus harmonieuse pour y faire face». «Nous souhaitons construire en France une relation apaisée et nouvelle qui rentre dans le XXIe siècle entre la République française et l'islam, en luttant contre tous les raccourcis et tous les amalgames et, en même temps, avoir une exigence réciproque qui est très importante, compte tenu de la forte présence d'Algériens en France», a-t-il affirmé.

De son côté, M. Aïssa a déclaré que son entretien avec le candidat à la présidentielle française s'est articulé autour des relations algéro-françaises, citant plus particulièrement celles liées à «l'islam et à l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre la radicalisation». Il a souligné, à cet effet, que l'expérience dont jouit l'Algérie en matière de lutte contre la radicalisation est «positive et susceptible d'aider l'Europe en général et la France en particulier dans la lutte contre ce phénomène».

Le ministre a ajouté avoir échangé avec Macron les points de vue sur «les moyens de faire de la religion musulmane un vecteur de cohabitation et de modération».

Coopération énergétique

M. Emmanuel Macron a indiqué que le renforcement des relations entre l'Algérie et la France devrait se faire à travers des partenariats multisectoriels. «Le renforcement de la relation entre l'Algérie et la France passe par une série de partenariats renforcés, un partenariat diplomatique et sécuritaire, académique,

culturel, linguistique, éducatif et, également, par un partenariat économique», a-t-il déclaré à la presse à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb. «Nous avons envisagé l'importance des dossiers relatifs aux énergies renouvelables, en particulier le solaire dans lequel beaucoup d'appels d'offres vont être passés, et également de la volonté qui est la nôtre de renforcer ce partenariat par les infrastructures et l'échange des talents», a-t-il poursuivi.

Il a aussi estimé que des pistes de coopération étaient possibles dans les domaines des infrastructures et de la construction, de la logistique et de l'industrie agroalimentaire. M. Macron a également eu un entretien avec le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, à l'issue duquel il a souligné à la presse que la France et ses entreprises devraient contribuer à la diversification de l'économie algérienne. Evoquant le numérique, la candidate à la présidentielle française a relevé l'existence d'un partenariat «extrêmement vif en Algérie», deuxième marché francophone au monde après la France, avançant la possibilité de la création de «géants numériques» grâce à une coopération algéro-française. Soutenant qu'une part importante de la coopération repose aussi sur l'énergie, M. Macron a considéré que l'Algérie avait la vocation et la possibilité d'être le premier fournisseur d'énergie solaire au monde.

De surcroît, il a fait savoir que lors de sa rencontre avec M. Haddad, les deux parties se sont entretenues sur la capacité à développer l'entreprenariat avec un environnement d'affaires stable et ouvert, conjugué à une mobilité géographique entre les deux pays qui permettra d'atteindre ces objectifs économiques. Ce partenariat algéro-français, selon lui, sera important à la fois pour l'Algérie en vue de diversifier son économie, et

pour les entreprises françaises qui en profiteront pour développer leur «vivacité».

Pour M. Macron, ce partenariat est également important «dans le cadre d'une stratégie africaine que les deux pays doivent partager», l'Algérie étant, a-t-il poursuivi, le premier pays d'Afrique et celui qui a vocation à travailler avec l'ensemble des pays du continent à travers, notamment la mise en place de la route transsaharienne et la stratégie du pays en terme d'infrastructures de transport et énergétiques. A ce propos, M. Haddad a indiqué que le développement de ce partenariat gagnant-gagnant doit absolument passer par l'axe Paris-Alger-Johannesburg, «l'Afrique étant le marché de demain». «Les entreprises algériennes ont besoin du savoir-faire, de la technologie et de la formation françaises», a estimé le président du FCE.

[M. Baba ammi présente à Dubaï : La stratégie algérienne pour diversifier son économie](#)

Source : El Moudjahid

Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a présenté, à Dubaï, à l'occasion de sa participation au 5e Sommet gouvernemental mondial, la stratégie adoptée par l'Algérie en vue de diversifier son économie, a indiqué un communiqué du ministère.

Cet exposé a eu lieu, lors d'une réunion restreinte des ministres arabes des Finances, organisée en marge de ce sommet et consacrée à la problématique de la diversification économique des pays exportateurs des hydrocarbures face à la baisse des prix du pétrole. En marge du sommet, le ministre des Finances a eu aussi des entretiens avec certains de ses homologues de pays arabes, avec lesquels il a été procédé à un échange de

vues sur la situation économique mondiale et ses répercussions sur les économies de la région, souligne la même source. Les relations bilatérales et les voies et moyens à mettre en œuvre en vue de les raffermir, de les consolider et de les développer ont également été au centre des entretiens, précise-t-on. M. Baba Ammi, ajoute le communiqué, a également rencontré certains responsables des institutions financières internationales et régionales. Le ministre, qui était accompagné du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a aussi rencontré le gouverneur de la Banque centrale des Émirats arabes unis. Le 5e Sommet gouvernemental mondial, ouvert hier par le Cheikh Mohamed Ben Rashed Al Maktoum, vice-président des Émirats arabes unis, président du Conseil des ministres et gouverneur de l'Émirat de Dubaï, se tient avec la participation de plus de 4.000 dirigeants et représentants de plusieurs pays, des responsables d'organisations et d'institutions internationales, d'éminentes personnalités, du secteur privé, d'experts et de chercheurs du monde entier. Ont également pris part à cette nouvelle édition, le secrétaire général des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, le président du Groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, de l'administrateur du Programme de l'ONU pour le développement (PNUD), Helen Clark, et de la directrice générale de l'UNESCO, Irène Bokova. Ce Sommet a pour objectif d'échanger sur l'avenir des pays et les effets des changements rapides que connaît le monde sur les communautés. Il est également considéré comme une plateforme pour débattre des solutions proactives et novatrices pour relever les défis auxquels font face les différents pays, notamment dans les domaines de l'économie, de la finance, du changement climatique, de la sécurité alimentaire, de la santé et de l'éducation. Au cours de son intervention, Cheikh Mohammed Ben Rashed Al

Maktoum a abordé la problématique de poursuite de l'édifice de la civilisation qu'a connue le monde arabe. Il a également abordé les défis auxquels font face les pays arabes dans leur processus de développement, tout en présentant l'expérience de son pays en la matière. Mme Lagarde a indiqué, pour sa part, que les gouvernements, notamment ceux des pays développés, doivent intégrer, dans leurs politiques, la préoccupation de protéger les populations des effets dévastateurs de la mondialisation qui sont aujourd'hui amplifiés par le progrès technologique. À ce titre, a-t-elle poursuivi, le chômage provoqué par la mondialisation est en grande partie lié au remplacement du travail humain par la machine. De son côté, l'Administrateur du PNUD, Helen Clark, a déclaré que l'ONU a parcouru un long chemin depuis sa création en 1945, en prévenant beaucoup de conflits dans le monde.

Algérie - Espagne : Signature de deux conventions financières

Source : El Moudjahid

Deux conventions financières ont été signées entre le ministère des Finances, et des établissements financiers espagnols, pour la modernisation du système d'information et des marchés financiers. Le financement de ces contrats sera imputé sur le Fonds hispano-algérien de développement de la convention de conversion de la dette algérienne vis-à-vis de l'Espagne, signé en juin 2006. D'une valeur de 7,2 millions d'euros et portant sur l'acquisition des systèmes d'information des marchés financiers (Bourse d'Alger et les intermédiaires financiers), le premier contrat a été conclu entre la Direction générale du Trésor, et le consortium espagnol BME Innova-AFI (Analistas financieros internacionales). BME Innova est la filiale de Bolsas Mercados Espagnoles, gestionnaire

des marchés des valeurs mobilières en Espagne, alors que l'AFI est un bureau d'études spécialisé dans la consultation et l'expertise financières. Le document a été paraphé par le Directeur général du Trésor, Fayçal Tadinit, et la directrice de BME Innova, Maria Paugas, et le responsable d'AFI, Javier Pordas, en présence du ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé de l'Économie numérique et de la Modernisation systèmes financiers, Mouatassam Boudiaf, et de l'ambassadeur d'Espagne à Alger, Alejandro Polanco Matas. Ce projet vise à hisser le fonctionnement du marché financier algérien au niveau des standard internationaux, et permettra une meilleure transparence, sécurité et compétitivité, par la mise en place d'un système de cotation, de supervision et de règlement, ainsi que sa connexion avec les intermédiaires du marché des valeurs d'État, a-t-on expliqué, lors de la cérémonie de signature.

Quant au second contrat, d'une valeur de 5,3 millions d'euros, il porte sur l'informatisation des systèmes de paiement de la Direction générale de comptabilité. Il a été signé par le Directeur général de la comptabilité auprès du ministère des Finances, Mohamed Larbi Ghanem, et les responsables d'AFI, ainsi que de RSI et de Nessa, lesquels sont des bureaux d'études espagnols spécialisés dans l'informatique des banques et la modernisation des systèmes financiers. Tout en favorisant les échanges électroniques dans un environnement sécurisé, ce projet consiste en l'acquisition d'une solution comportant des logiciels, des matériels et des services conformes aux normes adoptés par la Banque d'Algérie afin de dématérialiser les instruments de paiement. Sa réalisation permettra également une meilleure exécution des opérations budgétaires (recettes et dépenses), par une mobilisation rapide qui élimine les délais de

dénouement des paiements suite à des ruptures dans les échanges entre les opérateurs.

Ce nouveau système aura un impact sur la gestion de la trésorerie de l'État, notamment dans le domaine de l'optimisation de la mobilisation des recettes et de la prévision, a-t-on avancé.

Dans son allocution, M. Boudiaf a expliqué que ces projets entraînent dans le cadre d'un accord signé entre l'Algérie et l'Espagne, portant sur la conversion de la dette algérienne vis-à-vis de l'Espagne, et ce pour la réalisation de projets de développement considérés comme prioritaires par les deux parties.

«Ces projets seront réalisés, conformément aux clauses de cet accord, par des sociétés espagnoles dont le savoir-faire est reconnu et apprécié», a souligné le ministre délégué. En relevant que ces deux accords seront d'un «apport considérable» pour la modernisation du marché financier algérien, M. Boudiaf a avancé qu'ils constituaient aussi «un jalon supplémentaire» pour le renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Espagne. Pour sa part, l'ambassadeur d'Espagne à Alger a estimé que ces accords confirmaient l'excellent niveau des relations bilatérales entre son pays et l'Algérie, que ce soit dans les secteurs économique, politique et autres, et s'est réjoui de la participation des entreprises espagnoles dans la modernisation du système financier algérien.

Pour rappel, l'Algérie et l'Espagne avaient également signé, en octobre dernier, une convention portant sur la conversion d'une partie de la dette algérienne, détenue par l'Espagne, en investissements agricoles dans la filière oléicole.

Cette convention prévoit de convertir une dette de sept millions d'euros détenue par l'Espagne en investissements espagnols, pour l'intensification de la production oléicole, à travers la mise en œuvre d'une exploitation d'une superficie de 150 hectares à M'sif (wilaya de M'sila) pour la culture intensive d'oliviers.

COMMERCE

[Assurance automobile : Vers la mise en place d'un mécanisme de remboursement rapide](#)

Source : Algérie Focus

Un accord sera scellé, au courant de l'année, entre les différentes compagnies d'assurance afin de permettre aux souscripteurs d'une assurance automobile de percevoir, rapidement et de manière systématique, les dédommagements en cas d'accidents de la circulation ou de responsabilité civile.

«Nous sommes en train de mettre en place un accord avec les différentes compagnies d'assurance. Le dispositif baptisé "remboursement direct", permettra aux assurés de percevoir de façon systématique les dédommagements inhérents aux sinistres automobiles », a affirmé Brahim Djamel Kassali, président de l'Union des sociétés d'assurances et de réassurances (UAR), en marge de sa participation hier lundi, au forum d'El Moudjahid.

Tout en précisant que ce procédé est déjà en vigueur en ce qui concerne les assurés de la formule "tous risques", le président de l'UAR a fait savoir que les dispositions de l'accord, qui doit être signé par toutes les compagnies d'assurance au courant de cette année, généraliseront l'usage de cette procédure pour les sinistrés enregistrés

sous la formule "dommages et collisions" ainsi que dans les cas de responsabilité civile (protection corporelle et une assistance juridique en cas d'accident).

TRANSACTIONS & CONTRATS

[ANEP - TASSILI : Signature d'un protocole d'accord de partenariat et de coopération](#)

Source : El Moudjahid

La compagnie de transport aérien Tassili Airlines (TAL), et l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) ont signé, à Alger, un protocole d'accord de partenariat pour l'exploitation des supports et espaces publicitaires dont dispose cette compagnie aérienne.

Le protocole d'accord a été signé entre le Pdg de TAL, Belkacem Harchaoui, et son homologue de l'Anep, Djamel Kaouane, en présence du ministre de la Communication, Hamid Grine.

En vertu du contenu de l'accord, TAL assurera à l'Anep, dans une première étape, la diffusion des produits publicitaires à travers les écrans installés à bord de ses aéronefs des lignes nationales et internationales, et d'autres supports publicitaires, telle la revue de cette compagnie aérienne servie à ses passagers. Lors de la cérémonie de signature de cet accord, M. Grine a exprimé sa satisfaction quant à la collaboration de ces deux sociétés publiques et a qualifié ce partenariat de «gagnant-gagnant» «ce sont deux synergies qui vont se mettre en place mutualiser les efforts notamment en matière de communications et de publicités» a-t-il dit . Le ministre a saisi l'occasion pour appeler les entreprises, notamment publiques, à cibler les sociétés de communication répondant aux critères de l'expérience, de la compétitivité et de compétence à l'instar de l'Entreprise nationale de communication,

d'édition et de publicité (ANEP) pour établir des partenariats dans la communication et la publicité. « Je souhaite que l'accord TAL-ANEP soit un exemple de référence pour les autres entreprises publiques afin qu'elles engagent des contrats avec l'Anep» a-t-il indiqué tout en révélant que son département ministériel appelait, depuis plus de deux années, les entreprises publiques et l'ANEP à établir des contrats dans le cadre du principe gagnant-gagnant, à créer des synergies et à mutualiser leurs moyens en matière de la communication. M. Grine s'est interrogé sur la tendance des entreprises vers les agences privées activant à l'échelle nationale, estimant que 95% des agences de communication et de publicité activant à l'échelle nationale n'ont aucune relation avec la communication, le marketing et encore moins avec la publicité. «Je ne demande pas un régime de favoritisme, mais d'exiger, sans aucune appartenance, les critères de compétitivité, d'expérience et de compétence auxquelles l'Anep répond», a-t-il justifié. Le ministre a affirmé, dans ce sens, que des projets de textes réglementaires concernant la publicité sont prêts et seront soumis au prochain Parlement pour faire face à un secteur marqué actuellement par l'anarchie.

M. Hamid Grine : « Le projet de loi sur la publicité sera soumis au prochain Parlement. »

De son côté, le Président-directeur général de l'Anep, Djamel Kaouane, a fait savoir que cet accord de partenariat consiste à mutualiser les ressources de ces deux entreprises publiques pour l'exploitation des différents supports publicitaires de TAL sur le plan national et international, et la concrétisation des opportunités de la communication tels l'édition et l'impression, la signalétique, le marketing ainsi que l'évènementiel. Il a, dans ce contexte affirmé, que la publicité sur les écrans à bord des avions de TAL était

une priorité dans cet accord de partenariat, tout en relevant la disponibilité de l'Anep à proposer ses services à toutes les entreprises privées et publiques et à mettre à leur disposition son expérience, ses moyens ainsi que les compétences de ses cadres. Pour sa part, le Président-directeur général de TAL, Belkacem Harchaoui, a révélé que «le choix de l'ANEP n'est pas fortuit. En effet, Tassili Airlines a fait appel aux services de l'agence nationale de publicité depuis plusieurs mois et a été satisfaite des prestations fournies». Par ailleurs, il a expliqué que sa compagnie avait opté pour l'Anep pour prendre en charge toutes ses opérations de communication en utilisant des écrans et la revue de bord, et ce, sur la base des critères de compétitivité dont jouit cette entreprise publique de publicité. Pour rappel, TAL assure des lignes domestiques ainsi que cinq dessertes internationales vers la France (Paris, Strasbourg, Marseille, Nantes, et Lyon) et compte ouvrir, durant le premier trimestre 2017, une ligne Alger-Nouakchott via Tindouf. Possédant une flotte de 12 aéronefs de divers types, cette compagnie a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% de ce groupe pétrolier national depuis 2005. Quant à l'ANEP, elle a été créée en 1967, elle a acquis une longue tradition et une grande expérience dans l'un des premiers métiers de la communication : la publicité et l'affichage. Elle n'a cessé d'élargir son champ d'activité, par la création de filiales qui essaient sur l'ensemble du territoire national avec des ambitions internationales : Régie presse publicitaire, Signalétique, Messagerie, unité d'Impression avec de nouvelles technologies, édition. Aujourd'hui, acteur incontournable de la communication, de l'édition et de la publicité en Algérie, c'est tout naturellement que l'Anep est sollicitée pour la conception et la gestion des budgets publicitaires de grands événements médiatiques : Coupe d'Afrique des Nations en 1990,

Jeux Panarabes en 2004, Salon international du Livre d'Alger (Sila) pendant cinq éditions. L'Anep est une société par actions au capital social de 7.750.000.000 DA. Elle est un partenaire privilégié des institutions de l'Etat et des opérateurs publics et privés. Connue pour sa crédibilité, son savoir-faire et la qualité de ses équipements, cette agence est devenue, au fil des années, un leader confirmé dans ses domaines d'activité.

REGIONS

Une station de déminéralisation mis en service à Tindouf

Source : L'Econews

La wilaya de Tindouf sera approvisionnée en eau potable depuis la nouvelle station de déminéralisation de Sidi Abdelah, qui est d'une capacité de 10500 mètres cube.

S'exprimant sur les prix de l'eau, le ministre a réaffirmé qu'il n'est pas normal que " des citoyens qui consomment moins payent comme ceux qui consomment beaucoup". De ce fait, il a précisé que son département est en cour de réflexion pour établir une grille des prix. Toutefois selon des sources près du secteur, il est fort probable qu'un décret sera signé les prochains jours pour les grands consommateurs. Une information que le ministre n'a pas éloignée. Sur ce sujet, le ministre avait déjà annoncé une augmentation prochaine des tarifs de l'eau notamment pour les entreprises, les hôtels, les douches publiques...

Concernant le sujet de sa visite dans la wilaya de Tindouf, le ministre a inauguré le projet de déminéralisation de Sidi Abdelah, réalisé par le groupement de CTH, une joint-venture algero-

espagnole, qui est d'un montant de près de 2 milliards de dinars. Il permettra de diminuer la salinité de l'eau de 4g à 0,6g. Le ministre des Ressources en eau a insisté sur l'importance de servir les habitants de Tindouf en 24 heures. Car selon les statistiques actuelles, seuls 20% des citoyens sont raccordés d'une manière permanente. Pour rappel, cette station a connu un retard dans la réalisation, puisque elle a été programmée depuis 2012.

L'accordement de la ville de Tindouf par les eaux potables depuis les puits de Garder Djibilet permettra l'acheminement de près de 22 000 litres d'ici la fin de l'année. "La demande existe donc faut juste accorder les puits à la ville après le password la station" a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre a inspecté, d'autres projets notamment, celui lié à la réalisation des études géophysique de forage de reconnaissance et piézomètre dans la région de Ghare Djibilet pour l'exploitation du minerai du fer Ghar Dhbillet. Un projet d'un montant de 1,2 milliards de dinars pour une durée de 22 mois.

En effet, le raccordement en eau potable des régions de sud est un objectif pour lequel les autorités travaillent depuis plusieurs années. Durant le mois de décembre le ministre avait inauguré aussi d'autres projets de ce genre dans les wilayas d'ilizi et Tamanrasset.

Agroalimentaire : Plus de 350 entreprises algériennes exposent à Oran

Source : Algérie Focus

La 5ème édition du SIAG, Salon International de l'Industrie Agroalimentaire se tiendra à Oran du 02 au 05 mars 2017, au niveau du Centre de Conventions d'Oran « Mohamed Ben Ahmed ».

Plus de 350 exposants, dans toutes les filières agroalimentaires, y seront présents afin de promouvoir ce secteur stratégique, particulièrement en cette période, marquée par la chute des cours des hydrocarbures et par cette volonté des Pouvoirs publics d'encourager la production nationale et limiter la facture d'importation.

Le SIAG s'avère un événement de référence pour promouvoir le secteur Agroalimentaire, est à sa 5ème édition, après celles de 2013 à 2016, Organisées avec succès par notre agence EXPOLINE , spécialisée dans l'organisation de salons professionnels, congrès et événementiels économiques en Algérie.

Ce salon, intègre la nouvelle dynamique économique du gouvernement, pour renforcer les investissements productifs et booster les exportations hors hydrocarbures.

Enjeux et défis des industries agroalimentaires

Avec la mondialisation des marchés, les entreprises du secteur agro-alimentaire vont être forcées d'opérer dans un contexte de plus en plus compétitif que ce soit en termes de prix ou en termes de développement de nouveaux attributs, nouveaux débouchés ou encore de nouveaux procédés.

Les entreprises doivent investir dans de nouvelles technologies en matière d'équipement, de compétences et de procédés et de procéder à la modification de l'ensemble des techniques et des procédés utilisés pour améliorer la productivité et la rentabilité étant données les nouvelles configurations des marchés.

Le défi de l'exportation des produits agricoles et agro-industrie algériens avec la nouvelle dimension africaine en se basant sur l'intégration africaine dans les chaînes de valeur mondiales et du positionnement du couple ALGERIE – AFRIQUE.

L'accroissement démographique à l'échéance 2035 et la difficulté d'extension des surfaces agricoles utiles peuvent mettre en péril notre sécurité alimentaire.

Aussi, l'accroissement des disponibilités alimentaires afin de répondre aux besoins de populations de plus en plus nombreuses exigera une nouvelle extension des pratiques améliorées d'agriculture et d'élevage, le recours à des mesures visant à prévenir et à limiter les pertes avant et après récolte; une amélioration de l'efficacité des systèmes de transformation et de distribution des aliments; et enfin l'introduction de nouvelles technologies, notamment les applications des biotechnologies. Ces biotechnologies posent d'autres questionnements critiques et innovants.

La recherche d'autres systèmes alimentaires incluant des produits nouveaux à base d'autres matières premières que celles utilisées actuellement seront débattues par un panel d'experts sous une thématique « aliment de demain ».

SIAG 2017 est un espace pour la promotion du produit local à l'export en développant la mise en relation d'affaire entre les opérateurs économiques locaux et tisser des relations commerciales avec des groupes d'acheteurs du Maghreb et d'Afrique que nous avons invité pour découvrir le produit algérien ainsi pour animer le b to b afin de permettre aux producteurs algériens d'exporter vers ces pays.

SIAG 2017 a aussi pour objectif de répondre aux exigences des professionnels du secteur de l'Agroalimentaire en quête de savoir-faire et de recherche de partenariats gagnant- gagnant.

SIAG 2017 tient également compte des attentes des consommateurs qui ont évolué en plus de la sécurité alimentaire d'autres exigences complémentaires en matière de santé ou de préservation des ressources et de l'environnement sont demandées au secteur alimentaire. Cette évolution nécessite la mise en place de nouvelles formes de gouvernance de la chaîne agro-alimentaire. Ces nouvelles formes seront débattues durant ce salon.

Le secteur agro-alimentaire a les capacités pour être à l'avenir un secteur innovant capable de générer de la richesse pour l'ensemble de l'économie et de contribuer pleinement à la sécurité alimentaire de notre pays.

SIAG 2017 prévoit également des ateliers thématiques et des conférences dont une sera dédiée exclusivement à l'exportation, mettant en avant la stratégie du gouvernement algérien de diversifier l'économie et de réduire les importations.

SIAG 2017 va contribuer à la promotion de l'innovation de la production nationale à travers la mise en valeur des nouveaux produits locaux.

L'évolution des attentes devrait aussi avoir pour conséquence le développement de produits innovants très différents des produits traditionnellement issus du secteur agro-alimentaire. Le recours à l'innovation devrait mener au développement de nouvelles techniques de production et à la mise sur le marché de façon soutenue de bioproduits produits fabriqués à partir de ressources renouvelables et d'aliments

fonctionnels aliments et composants alimentaires susceptibles d'être plus bénéfiques à la santé que les aliments ordinaires.

Une 5e édition sous le slogan « Le Made in Algeria avant tout » durant laquelle seront animées plusieurs conférences et ateliers sur les sujets d'actualité dans le secteur de l'Agroalimentaire par des experts nationaux et étrangers

La thématique principale sera « Promouvoir les investissements dans l'industrie Agroalimentaire pour assurer la sécurité Alimentaire et sanitaire de nos aliments ainsi que le développement de nos exportations hors hydrocarbures».

Skikda: Des permis de construire à 31 investisseurs

Source : Le Quotidien d'Oran

Le dossier relatif à l'investissement prend de plus en plus d'importance aux yeux des pouvoirs publics qui ont mis les bouchées doubles pour inciter les promoteurs publics et privés à s'implanter au niveau de la wilaya pour la réalisation de leurs projets. C'est dans ce cadre que le wali de Skikda, M. Hadjar Mohamed, a convié 31 investisseurs au total pour prendre part en ce début de semaine à une cérémonie de remise de 16 permis de construire et de 15 actes de concession qui se rapportent à des dossiers d'investissement dans les créneaux de l'agriculture, de la promotion immobilière, du tourisme et d'autres. Les projets sont implantés au niveau de 8 communes, avec une prépondérance pour la zone d'activité d'El Atassa à Aïn Charchar dans la daïra de Azzaba ou bien à El Harrouch.

Dans son allocution d'ouverture, le wali a tenu à souligner que ces projets de par la diversité de leurs activités devraient être générateurs de valeur ajoutée avec la création d'emplois permanents.

A ce titre, il a signalé que l'Etat met à la disposition des investisseurs tous ses services avec la mise en place d'un suivi dans la préparation des dossiers relatifs aux actes de concession jusqu'à leur établissement effectif, l'accompagnement de l'investisseur dans les procédures de délivrance des permis de construire, le suivi des travaux de réalisation dans le respect des dispositions du cahier des charges, l'accompagnement en matière de respect de la conformité de la réalisation, une procédure qui prend souvent beaucoup de temps et ralentit considérablement la concrétisation des projets. C'est en gros les missions dévolues à l'administration en matière de facilitation au profit des investisseurs.

Par ailleurs, à l'issue de la remise des actes et des permis de construire, un débat s'en est suivi permettant aux investisseurs d'exposer leurs problèmes. Le wali a instruit les directeurs de l'exécutif concernés de prendre note des différents points soulevés et d'y donner suite. Enfin prenant la parole, le P/APW de Skikda, M. Bencheikh Daif, a tenu à féliciter les investisseurs pour le choix de Skikda pour la réalisation de leurs projets et le lancement de leurs activités. Il a souligné que ces projets permettront de relancer le développement économique de la wilaya et du pays d'une manière générale et réduire ainsi la dépendance du pétrole.